

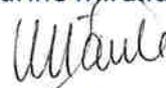
Paris, le 15 janvier 2019

**Taux de tarification des AT/MP
Année 2019**

En application de l'arrêté du 26 décembre 2018, publié au Journal Officiel le 28 décembre 2018, les taux de la tarification des AT - MP pour l'année 2019 dans les Industries Electriques et Gazières sont les suivants :

Nature du risque	Code risque	Taux nets de cotisation
Agents statutaires des IEG	40.1ZE	0,2 %
Salariés non statutaires des IEG	40.1ZF	2,4 %

Sandrine Mirande



Secrétaire Générale